



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**INRAE**

**DEC200166DAJ**

**Décision du 4 décembre 2020 portant prolongation du mandat de M. Lilian GIRY en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers**

**Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 15 juin 2017 portant nomination de M. Fabrice MARTY en qualité de Directeur Général Délégué chargé de l'appui à la recherche (DGDAR), pour une durée de quatre ans à compter du 15 juin 2017,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-23) portant délégation de signature au bénéfice de M. Fabrice MARTY, Directeur Général Délégué aux Ressources,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> janvier 2020 (note de service n°2020-02) fixant la liste des Centres de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et leur dénomination respective,

Vu la décision du 19 décembre 2016 portant renouvellement du mandat de M. Lilian GIRY en qualité de Directeur des Services d'Appui du Centre de Recherche de Poitou-Charentes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une durée de quatre ans,

**Décide :**

**Article 1 :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, M. Lilian GIRY, Ingénieur d'Etudes, est prolongé dans ses fonctions de Directeur des Services d'Appui du Centre de recherche Nouvelle-Aquitaine-Poitiers pour une durée de deux ans.

Fait à Paris, le 4 décembre 2020

P/ Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement et par délégation,

Le Directeur Général Délégué aux ressources,

Fabrice MARTY